



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 13 août 2024

Bilan du service Vélib' pour les Jeux Olympiques : succès pour les stations géantes et records d'utilisation !

Les 14 stations géantes, représentant 3 600 places au total, ont permis à des milliers de spectateurs et spectatrices chaque jour de se rendre aux lieux de compétitions à Vélib'. Le dispositif a été intégralement financé par la Métropole du Grand Paris pour les stations situées en dehors de Paris, et co-financé par la MGP et Paris pour les stations parisiennes.

En parallèle, le service Velib' Métropole a enregistré plus de 6000 souscriptions à des forfaits de courte durée par jour pendant tous les JO, soit plus de 300 % d'augmentation par rapport à même période l'an dernier. Avec près de 2,5 millions de trajets sur la période, dont plus de 155 000 vers ou depuis des épreuves, le service réalise son record historique d'utilisation et prend pleinement sa part dans le succès des premiers Jeux cyclables de l'Histoire. Pendant la même période l'an dernier 1,9 millions de trajets avaient été réalisés.

Pour ces jeux, l'objectifs du SAVM était double : être au rendez-vous pour les visiteurs olympiques tout en assurant le service pour les usagers du quotidien. Pari tenu avec des installations spéciales JO et une utilisation record du service.

Les stations géantes : 40 761 trajets à destination ou au départ des stations géantes

Dès leur ouverture le 24 juillet, les stations ont été utilisées par les usagers. Près de 40 761 trajets ont été réalisés à destination ou depuis les stations géantes pendant la quinzaine olympique. En moyenne, près de 1 608 personnes ont fréquenté les stations géantes chaque jour. La fréquentation des stations géantes varie en fonction de la météo et de l'affluence générée par les épreuves. Au total ce sont plus de 21 000 personnes qui ont utilisé les stations géantes.

Pour la 2^e semaine, le Syndicat Autolib' Velib' Métropole (SAVM), en concertation avec la Métropole du Grand Paris et la Ville de Paris, a installé une station géante de 200 places au Parc des Nations pour répondre à l'afflux des visiteurs, notamment au Club France. Elle a enregistré autour de 200 trajets par jour dès son ouverture.

En moyenne, sur la période des JO, plus de 5 600 personnes chaque jour se sont déplacées à Vélib' pour rejoindre ou quitter une épreuve des JO !

Carton plein pour les forfaits de courte durée : une augmentation de 300% !

Les usagers ponctuels ont la possibilité de choisir un Ticket-V, qui permet un usage unique d'un vélo mécanique ou électrique, un passe 24h (classique ou électrique), ou un passe 3 jours. Toutes ces options ont connu une augmentation jamais observée auparavant pour le service Vélib'. Les ventes des premiers ont connu une augmentation de + 155%, celles des seconds de +218% pour les vélos classiques, + 314% pour les électriques et enfin de +281% pour le passe 3 jours, par rapport à juillet 2023.

Le forfait V-Libre, avec lequel l'utilisateur paie uniquement lorsqu'il utilise le service (*pay as you go*), particulièrement adapté à un usage très occasionnel, s'est également envolé avec une augmentation de 163% de souscriptions en plus sur la période par rapport à la même période l'année dernière.

Pour le mois de juillet 2024, le nombre d'usagers uniques était de plus de 333 000, un record. Parmi les souscripteurs récents 92% sont européens. 1,3% des spectateurs des JO se sont rendus aux épreuves à Vélib', avec un pic à 2,2% le 10 août.

Les chiffres du service : un été au beau fixe

En juillet 2024, le service a dépassé un nouveau record d'abonnés annuels avec plus de 427 000 abonnés. Sur le terrain, 20 000 vélos sont déployés sur le territoire de la métropole pour 1 485 stations classiques. En moyenne, sur le mois de juillet, 143 000 trajets ont été effectués chaque jour.

Les stations géantes comme héritage des Jeux

Lors de l'inauguration de la station géante Vélib' du Stade de France le 25 juillet, en présence de Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, et de Matthieu HANOTIN, maire de Saint-Denis, Sylvain RAIFAUD, Président du SAVM, a déclaré : « *En héritage de ces Jeux, nous souhaitons que les organisateurs de grands événements aient désormais le réflexe de nous contacter pour mettre en place des stations géantes afin de faire perdurer la dynamique lancée par ces premiers Jeux 100% cyclables de l'Histoire. Chaque Métropolitaine et chaque Métropolitain doit pouvoir se rendre à destination en utilisant le plus grand service de vélos partagés en station du monde !* »

A propos de Velib' Métropole

Velib' Métropole est le service public de location de vélos en libre-service de référence. Il offre à ses 426 000 abonnés et ses plus de 700 000 utilisateurs différents annuels une solution de mobilité durable et complémentaire aux transports en commun. Le Syndicat Autolib' Velib' Métropole (SAVM) est le gestionnaire du service, dont l'exploitation a été confiée à la société Smovengo, dans le cadre d'un marché public (2018 – 2032).

Depuis 2018, Velib' s'inscrit dans une dynamique métropolitaine. Géré par le Syndicat Autolib' Velib' Métropole (SAVM), le réseau du vélo public partagé compte aujourd'hui près de 1480 stations, réparties dans 62 collectivités, sur un territoire de plus de 470 km². 20 000 Velib' seront à la disposition du public. Chaque année, la Métropole du Grand Paris soutient financièrement le réseau Vélib' en subventionnant l'installation et l'exploitation des stations situées en dehors de la capitale. Pour les Jeux Olympiques et Paralympiques, la Métropole du Grand Paris réaffirme son engagement en faveur des mobilités douces et partagées aux côtés des communes sur son périmètre, et élargit exceptionnellement son soutien financier aux stations géantes déployées dans la capitale, à hauteur de 650 000 €. La Métropole du Grand Paris finance également 50 % du dispositif de parkings Paris2024 dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis.

À propos du SAVM

Le Syndicat Autolib' Velib' Métropole est le syndicat des mobilités partagées, au service de collectivités. Grâce aux deux services publics dont il porte encore le nom, le SAVM a développé une expertise unique sur le territoire métropolitain pour la conception et la gestion de solutions de mobilité partagée. Il réalise pour ses adhérents des prestations complètes : des premières études au déploiement en incluant bien sûr la communication autour des offres mises en place.

En savoir plus > <https://autolibmetropole.fr/syndicat/missions/>

A propos de la Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). La Métropole du Grand Paris œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyens dans une zone dense urbaine grâce à une gouvernance dédiée qui apporte une réponse opérationnelle et locale pour chacune des communes. Par ses actions et ses coopérations stratégiques, elle contribue à renforcer l'attractivité des 131 communes qui la composent. C'est le premier pôle d'emploi et de parc de bureaux d'Europe.

En savoir plus > www.metropolegrandparis.fr